

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 45

**Artikel:** La fée aux miettes : [suite]  
**Autor:** Nodier, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215060>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avec les conseils du comédien Michu, dont elle avait fait son professeur de diction et de maintien. La Reine s'occupait encore des décors, de l'impression des affiches sur satin blanc et même de la police des représentations.

Quant au talent d'actrice de la Reine, il est à croire qu'il faut un peu rabattre des éloges que lui ont décerné certains contemporains. Certains rapportent qu'elle disait d'une façon déplorablement niaise et chantait faux, et ce jugement serait assez près de la vérité, si l'on s'en rapporte à l'anecdote qui nous montre Louis XVI, outré, sifflant la Reine, sa royale épouse.

Au reste, ces fagots n'étaient pas ordinaires au théâtre de la Cour, et s'il est vrai que le Roi se laissa un jour emporter à exercer, jusqu'à cette extrême limite du sifflet, le droit de critique, il faut dire que le plus souvent il se montrait spectateur enthousiaste.

Le goût des « représentations de société » était beaucoup plus qu'on ne le croit répandu en ce temps-là.

Le théâtre, au surplus, ne constituait pas le seul plaisir de Trianon ; il y en avait de toutes sortes. Après souper, par exemple, on faisait illuminer un bosquet où l'on établissait un trône de fougère. On élisait un roi. C'était presque toujours le comte de Vaudreuil, qui ordonnait aux assistants d'approcher du trône, formait des couples, et les mariages faits, prononçait solennellement : « *Des campatifs !* »

On fuyait alors deux à deux dans le parc, avec défense aux couples qui se rencontraient, de se regarder, de se parler, et de rentrer avant deux heures...

Malheureusement cette vie charmante fut interrompue par la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, mère de Marie-Antoinette.

Un soir du mois de septembre 1784, Marie-Antoinette convoqua une dernière fois son public privilégié et joua *le Barbier de Séville*, de concert avec MM. de Vaudreuil, de Guiche et de Crussol. Une assemblée de gentilshommes applaudit à tout rompre la comédie, sans se douter qu'elle sonnait le glas de la vieille société.

Quatre ans après, la Révolution était déchaînée.

Au lendemain de l'exécution de Louis XVI, on eut pu croire que le Petit-Trianon s'écroulerait. Fouquier-Tinville établit, dans un rapport, ce qu'il avait couté. Louis XV n'avait point eu de plus ruineux caprices. On allait le dépecer par lots. Mais la Convention n'y consentit pas. Elle voulut que les jardins royaux fussent conservés pour servir aux réjouissances populaires.

Le Petit-Trianon fut loué à un limonadier nommé Langlois, qui en fit un jardin public. Il y établit un restaurant, donna des fêtes avec illuminations, feux d'artifice.

Plus tard, on songea à vendre le palais et à lotir le parc. Ce fut Louis-Philippe qui sauva Trianon. Comme il était fort endommagé, on rétablit les rochers, les chaumières rustiques, les eaux, les lacs, les plantations pittoresques, tels qu'ils étaient au temps de Marie-Antoinette.

5 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

## LA FÉE AUX MIETTES

PAR

CHARLES NODIER

— Avec tes joues épanouies et vermeilles qui ressemblent à des pivoines, et tes mains aussi fortes que le meilleur harpon qu'ait jamais lancé un pêcheur hollandais sur les côtes du Spitzberg, tu serais bien étonné s'il fallait, je ne dis pas gréer un canot, mais tailler une pièce au radoub, étanner une étoupe goudronnée au calfat ou tendre une ligne à l'estropie. Je te parlerai de cela une autre fois, et je ne te reproche pas, cher neveu, de ne pas savoir ce que je ne t'ai ja-

« mais fait apprendre ; ce que je veux te dire pour ta gouverne, c'est que c'est dans la pratique des métiers, quel que soit le vent qui fatigue tes lingues ou le sable que te rapporte la sonde, c'est là seulement, vois-tu, que sont placés nos moyens les plus assurés d'existence ; et si tu voyais, dans une de ces occasions difficiles où tous les hommes peuvent se trouver, un savant ou un homme de génie qui ne sache faire œuvre de ses dix doigts, tu en aurais vraiment pitié. Après le prêtre, auquel j'ai foi, et le roi, que je respecte, la position la plus honorable de la société, Michel, c'est celle de l'ouvrier.

« Tu pourrais me dire à cela, Michel, que tu as de la fortune, et tu ne me le diras pas, car tu es un enfant raisonnable et beaucoup plus réfléchi que ton âge ne le comporte. Il me serait en effet trop facile de te répondre et de te désabuser ; il n'y a de fortune solide pour l'homme que celle qu'il doit à son travail ou à son industrie, et qu'il ménage et conserve par sa bonne conduite : celle qu'il reçoit du hasard de sa naissance appartient toujours au hasard, et la plus hasardeuse de toutes est celle de ton père et la mienne, la fortune du marin.

« La tienne est, en effet, assez grande aujourd'hui pour satisfaire à l'ambition d'un homme simple qui ne veut que se reposer, et qui ne cherche de plaisirs que ceux dont la nature est prodigue pour les hommes simples ; mais à supposer qu'elle t'arrive bien plus tôt que tu ne le voudrais, et que notre mort devance le terme commun, pour t'enrichir malgré toi, au moment où l'aisance et la liberté ont le plus de prix, que ferais-tu, mon pauvre Michel, de ton opulente aisance ? Les loisirs des gens riches ne sont qu'un insupportable ennui pour ceux qui n'en savent pas appliquer l'usage au bien-être des autres ; et il n'y a point de Crésus, vois-tu, qui n'ait senti quelquefois que le meilleur des jours de la vie est celui qui gagne son pain.

« J'arrive maintenant au point le plus important de mon sermon, car tu savais aussi bien que moi tout ce que je t'ai dit jusqu'ici. Mon intention, cher petit neveu, n'est pas d'attrister ta fête par l'inquiétude d'un malheur possible, mais contre lequel toutes les circonstances nous rassurent. Ton père avait placé son bien et une partie du mien dans une belle spéculation qui nous sourrait depuis vingt ans ; il y en a deux que je n'ai reçu de ses nouvelles, et les malheureuses guerres de l'Europe expliquent trop ce retard, pour que je m'en sois mis en peine plus qu'il ne connaît à un vieux loup de mer qui a été retenu trois ans aux îles Bissayes, et qui regretterait de n'y être pas encore, soit dit en passant, si je ne t'aime aussi tendrement que mon propre fils. Mais, comme dit le marin, au bout du câble faut la brasse ; et si dans deux autres années d'ici nous n'avions pas entendu parler de Robert, il serait forcément risqué le tout pour le tout, et d'aller le chercher d'île en île, certain que je suis de te le ramener, car je sais mieux son itinéraire, Michel, que tu ne sais la longitude d'Avranches. Alors, cependant, adieu le double patrimoine du pauvre Michel ! Plus d'oncle, plus de père, plus d'habit d'hiver, plus d'habit d'été, plus d'argent dans la poche le dimanche, plus de banquet à la maison le jour de sa fête ; il faudrait, tout savant qu'il fût, si on lui refusait une place de répétiteur chez le riche ou une place d'expéditionnaire chez le chef de bureau, que M. Michel allât déterminer ses coques dans le sable pour déjeuner et qu'il allât mendier pour dîner, à côté de la vieille naine de Granville, sur le morne de l'église. »

Arrêtez, arrêtez, mon oncle ! lui dis-je en baignant sa main de larmes de tendresse ; je serais trop indigne de vous, si je ne vous avais pas encore compris. L'état de charpentier m'a toujours plu. L'état de charpentier ! s'écria mon oncle avec une sorte d'explosion de joie, tu n'es vraiment pas dégoûté ! Je ne t'en aurais jamais indiqué un autre. Le charpentier, mon enfant ! c'est dans ses chantiers que notre divin Maître a daigné choisir son père adoptif !... et ne doute pas qu'il ait voulu nous enseigner par là que, de tous les moyens d'existence de l'homme en société, le travail manuel était le plus agréable à ses yeux ; car il ne lui en coûtait pas davantage de naître prince pontife ou publicain. Le charpentier, souverain sur mer et sur terre par droit d'habileté, qui jette des vaisseaux à travers l'Océan, et qui édifie des villes pour commander aux ports, des châteaux

pour commander aux villes, des temples pour commander aux châteaux ! Sais-tu que j'aimerais mieux que l'on dit de moi que j'ai lancé dans l'espace les solives de cèdre et les lambris de cyprès près du palais de Salomon que d'avoir écrit la loi des Douze Tables ?

C'est ainsi, monsieur, qu'il fut convenu que j'apprenais l'état de charpentier, jusqu'à l'âge de seize ans, qui était l'époque extrême où le défaut de renseignements sur le sort de mon père pouvait en faire pour moi une importante ressource ; mais mon oncle exigea en même temps que je ne renonçasse point aux études que j'avais commencées, et qui furent seulement distribuées, en sorte que mes doubles travaux ne se nuisissent pas mutuellement. Comme cette disposition, qui ne me prenait pas plus de temps, jetait au contraire une distraction agréable et variée dans ma vie, mes faibles progrès parurent encore plus sensibles que par le passé. En moins de deux ans j'étais devenu maître ouvrier ; et, d'un autre côté, je connaissais assez les langues classiques pour pénétrer peu à peu, avec une facilité qui s'augmentait tous les jours, dans l'intelligence des auteurs. Je vous prie de croire que ma modestie n'est presque intéressée en rien à cet aveu, puisque je devais ces nouvelles acquisitions de mon esprit à des enseignements particuliers dont tout autre que moi aurait certainement tiré un plus grand profit. C'est ce qu'il faut que je vous explique maintenant, pour l'intelligence du reste de mon histoire, si toutefois elle n'a pas déjà lassé votre patience.

Je témoignai à Michel que je l'entendrais avec un plaisir que ma seule crainte est de ne pas faire partager au lecteur, — et il continua.

Où il commence à être question de la « Fée aux Miettes. »

— Si vous êtes jamais allé à Granville, monsieur, vous devez avoir entendu parler de la naine qui couchait sous le porche de l'église et qui mendiait à la porte.

— Ce que vient d'en dire votre oncle, Michel, est tout ce que j'en sais ; et je ne pensais pas que cette malheureuse créature put tenir une autre place dans votre histoire. C'est ce qui m'a empêché de m'en informer.

(A suivre)

**Grand Théâtre.** — *L'Espionne*, pièce dramatique en quatre actes de Victorien Sardou, reprise à Paris il y a peu de temps, eut un succès retentissant. C'est une pièce d'un intérêt passionnant et pleine de péripéties d'une curieuse originalité. Elle sera jouée dimanche par MM. Serra, Flandre, Ferry, Mondolot, et Mmes Beer, Lydie Robert, Lefrançois.

Rappelons que c'est mardi 11 novembre que M. Ch. Baret jouera *L'âne de Buridan*, l'exquise pièce en trois actes de MM. de Flers et Caillavet.

**Kursaal.** — Plusieurs centaines de personnes n'ayant pu trouver place samedi et dimanche à la *Cocarde de Mimi-Pinson*, cette entraînante opérette militaire, à l'alerte musicale de Goublier, pourra, — ensuite de l'autorisation de l'éditeur, — être prolongée de quatre représentations : ce soir, samedi, dimanche et lundi, à 8 h. 30 et dimanche en matinée à 2 h. 30.

Mais ce seront irrévocablement les toutes dernières, car le matériel est attendu dans une ville française.

Vendredi prochain *la Périchole*, une opérette extra gaie, qui verra le triomphe des quatre comiques MM. Rikel, Wild, Brémont et Quellet.

**Royal Biograph.** — Toujours du nouveau ! Toujours de l'inédit ! Toujours du beau ! telle est la devise du Royal Biograph qui nous présente cette semaine, et pour sept jours seulement, une œuvre grandiose qui vient de remporter un triomphe à Paris « La Naissance d'une Nation ». C'est toute l'histoire, magnifique et tragique, de l'Amérique, qu'il illustre ce film merveilleux dû au metteur en scène D. W. Griffith, qui s'inspira du roman « The Clansman », de Thomas Dixon. Il y a dans ce film formidable des scènes d'un réalisme saisissant : le martyre des esclaves, l'assassinat du président Lincoln au théâtre Fiord. Des vues impressionnantes de la guerre de Sécession et surtout des chevauchées effrayantes des clansmen masqués de blanc, etc. « La Naissance d'une Nation » sera donnée tous les jours en matinée à 3 heures et en soirée à 8 % heures.



LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS  
Successeurs : H. Jordan, J. Blanc-Piguet, L. Noverraz.